

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**



Le 5 juillet 2021

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SNCF RÉSEAU SENSIBILISENT LES AUTOMOBILISTES SUR LES ROUTES DES VACANCES SUR LE RESPECT DU CODE DE LA ROUTE AU PASSAGE À NIVEAU

Des millions d'automobilistes sillonneront les routes de France durant l'été. À cette occasion, la Sécurité Routière et SNCF Réseau rappellent l'importance du respect du code de la route aux passages à niveau. Le mot d'ordre : « Au passage à niveau, feu rouge clignotant = arrêt absolu. Restons vigilants ».

Les passages à niveau constituent un carrefour singulier entre la route et la voie ferrée. Les principales causes d'accidents sont le manque de vigilance, l'impatience et l'ignorance du risque. Piétons, 2 roues, automobilistes, conducteurs professionnels ... restons vigilants. Dans 98% des cas, les accidents aux passages à niveau sont liés à un non-respect du code de la route.



RESTONS VIGILANTS – RESPECTONS LE CODE DE LA ROUTE

Le code de la route est précis : « *Tout conducteur doit marquer l'arrêt absolu devant un feu de signalisation rouge, fixe ou clignotant* ». En cas de franchissement à tort d'un passage à niveau, au-delà du risque d'accident le conducteur encourt 135€ d'amende et le retrait de 4 points sur le permis de conduire.

« Au passage à niveau, feu rouge clignotant = arrêt absolu. Restons vigilants ». Durant tout l'été, la Sécurité Routière et SNCF Réseau rappellent ce message essentiel au travers d'une campagne d'information largement visible sur les réseaux sociaux et sur l'application Waze.

CHIFFRES CLÉS

- 98% des accidents routiers aux passages à niveau sont dus aux mauvais comportements des usagers de la route.
- Un train lancé à 100 km/h a besoin de 1000 mètres pour s'arrêter contre 80 mètres pour une voiture.
- On dénombre au total 15 038 passages à niveau sur le réseau ferré national exploité, franchis chaque jour par 16 millions de véhicules.
- L'État et SNCF Réseau consacrent chaque année 120 millions d'euros à la maintenance des passages à niveau et près de 800 000 euros à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès du grand public. 33 millions d'€ ont été investis en 2020 pour la suppression de passages à niveau et 17 M€ pour l'amélioration de la sécurité aux passages à niveau.

Contacts presse

Délégation à la Sécurité Routière : Amandine CUINET- amandine.cuinet@interieur.gouv.fr - 06 8767 56 40
SNCF Réseau : Soune SERRE - soune.serre@reseau.sncf.fr - 06 35 22 05 51

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**



À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. L'entreprise compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 5,9 milliards d'euros en 2020.

www.sncf-reseau.com

Contacts presse

Délégation à la Sécurité Routière : Amandine CUINET- amandine.cuinet@interieur.gouv.fr - 06 8767 56 40

SNCF Réseau : Soune SERRE - soune.serre@reseau.sncf.fr - 06 35 22 05 51